

L'info



2018
NOVEMBRE



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE

Section France

n°37

Élections
européennes

26 MAI 2019

cettefoisjevote.eu



Bulletin de liaison de la Section France de l'AIACE

SOMMAIRE

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Anne Harris-Hennon
Marie-José Dupraz
Isabelle Kardacz
Anne Ropers
Kathleen Vande Walle
Michèle Thozet
Gilles Dubois
Marthe Boulvais

René Guth
Martine Gauché
Jean-François Belaud
Dominique Deshayes
Jacques Babot
Jacques Vonthron
Christine Verger
Jean Meyer-Roux

EDITRICE RESPONSABLE :

Anne Harris-Hennon

RÉDACTRICE EN CHEF :

Isabelle Kardacz
✉ isabelle@kardacz.eu



L'INFO, édité par l'AIACE-France, paraît deux fois par an. Les avis exprimés dans les articles signés, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

DESIGN & REPRODUCTION

OIB

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

AIACE-France
12 avenue d'Eylau, 75116 Paris
Tél. 01 47 55 82 29

✉ aiace.france@wanadoo.fr
Site web www.aiace-fr.eu

Cover : Campagne du Parlement européen cettefoisjevote.eu

Editorial

Le mot de la Présidente 3

La vie de l'AIACE-France

A vos agendas : AG 2019 4
Nouveau Comité : Appel à candidatures 4
Les délégués et responsables régionaux 5
Nouvelles du secrétariat 6
Cotisations 2019 7
Les locaux de l'AIACE-France à Paris 7-8
Un site fait pour vous, les bénévoles ! 9
Une bénévole témoigne... 10-11

La vie de l'AIACE-France dans nos régions

PACA / Corse 12-13
Occitanie 13
Pays de Loire 14
Bretagne 14
Grand-Est / Franche-Comté 16-17
Ile-de-France : 17-20
Maison de Monnet 17-19
Monnaie de Paris 20

La vie de l'AIACE-Internationale

Réunion du Groupe technique 21
Réunion du Conseil d'administration 22

Informations utiles

Quoi de neuf sur les PSF 23-24
A noter... 24
Consultations citoyennes : Où en sommes-nous ? 25-27

Elections européennes de 2019

Qui fait quoi ? 27-29
Appel à voter 30-31
Sur le plan local, qu'en est-il ? 31

Nous avons lu...

Paul Collowald, pionnier d'une Europe à venir 32

Nouveaux adhérents en 2018 (par région) 33-35



EDITORIAL

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Anne Harris-Hennon
Présidente

L'année 2019 sera une année d'élections. En mai, les citoyens européens voteront pour leurs représentants au Parlement européen, dans un climat d'euroscpticisme, souvent dominé par le débat interminable sur le Brexit.

Notre association constitue un vivier de connaissances et de talents. Elle apporte une expérience unique. Nous avons un devoir particulier, à participer au débat en France, pour inciter nos concitoyens à voter en connaissance de cause. Certains d'entre nous sont déjà actifs dans des mouvements pro-européens et prennent part à de nombreuses initiatives. Vous trouverez dans cette édition de l'INFO, un article sur ce sujet. Cette année, nous avons aussi décidé de lancer une coopération avec les bureaux de représentation de la Commission et du Parlement pour mettre à disposition nos connaissances et expériences.

Avant les élections européennes il y en aura d'autres, moins importantes, certes, mais indispensables pour la bonne conduite de l'AIACE-France.

Notre assemblée générale aura lieu le 29 mars 2019 à Paris et lors de cette assemblée, se dérouleront les élections pour renouveler le comité. Les 1207 membres de l'AIACE-France recevront, avec la convocation à l'AG, un bulletin de vote. Faites votre devoir d'adhérent et votez ! C'est important !

Le nouveau comité composé de 11 personnes, élira ensuite son nouveau président ou sa nouvelle présidente car, après six années de mandat, je trouve qu'il est temps de me retirer et de céder ma place. D'autres

membres de l'équipe, comme notre secrétaire générale, Marie-José Dupraz, la rédactrice responsable de l'INFO, Isabelle Kardacz, la coordinatrice des bénévoles de l'AIACE-France, Michèle Thozet, vont également se retirer. Il va falloir trouver parmi les membres du nouveau comité, des volontaires pour leur succéder.

J'espère que nos efforts pour améliorer le fonctionnement de l'Association ont répondu à vos attentes. Nous sommes toujours disponibles pour recevoir vos suggestions, mais surtout si vous estimez que vous pouvez contribuer à la vie de l'AIACE-France, nous vous invitons à vous présenter au comité. Vous trouverez les modalités de présentation de votre candidature dans ce bulletin.

Je remercie tous les membres de l'équipe, dont chacun(e) d'entre vous peut apprécier la compétence et la disponibilité. Ce qui frappe dans notre association c'est cet élan de générosité et cette volonté de donner son temps au profit des autres.

Sur le plan personnel, ces six années de mandat m'ont apporté beaucoup de satisfactions. Elles m'ont permis de faire la connaissance de nombre d'entre vous et de partager des moments enrichissants et amicaux. J'espère que nous aurons encore de nombreuses occasions de nous voir. Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, pour vous et vos proches.

Anne Harris-Hennon

LA VIE DE L'AIACE-FRANCE



Isabelle Kardacz

A VOS AGENDAS !

L'Assemblée générale de l'AIACE-France aura lieu, le vendredi 29 mars 2019 à Paris.

Lors de cette assemblée générale, les 11 membres du nouveau comité seront élus.

Votre participation est donc essentielle !

Nous comptons sur votre présence.

NOUVEAU COMITE : APPEL A CANDIDATURES !

En vertu du statut de l'AIACE-France, le comité est composé de 11 membres. Les membres actuels ont été élus, pour un mandat de trois années, lors de la dernière Assemblée générale du 23 mars 2016. A la suite du vote, le comité nouvellement élu se réunira et désignera les membres du Bureau.

Le comité se réunit au minimum deux fois par an. Outre la charge d'administrer l'association, les membres du comité ont des fonctions bien définies ou des missions ponctuelles.

Lors de la prochaine Assemblée générale, le 29 mars 2019, les élections du nouveau Comité auront lieu. Vous recevrez, avec la convocation à l'Assemblée générale, un bulletin de vote qui vous permettra d'élire **11 candidats**, parmi ceux de votre choix.

APPEL A CANDIDATURES !

Afin de constituer une nouvelle équipe, nous lançons un appel à tous les adhérents. Engagez-vous !

Faites-vous connaître auprès du Secrétariat et envoyez votre candidature au plus vite, avec un bref résumé de vos activités au sein des institutions et les fonctions/missions qui vous intéresseraient dans ce comité ainsi qu'une photo d'identité.

AIACE-France

12 Avenue d'Eylau
75116 – PARIS

Ou par e-mail à : aiace.france@wanadoo.fr

Les fonctions à pourvoir (et elles ne sont pas exhaustives) sont les suivantes :

- Président(e), Vice-Président(e), Secrétaire générale, Trésorier(e) ;
- Deux membres et suppléant(e)s pour la représentation au Conseil d'administration de l'AIACE-Internationale ;
- La coordination des relations avec le RCAM et le PMO ;
- La communication ;
- La rédaction de l'INFO, des contributions de l'AIACE-France à VOX
- L'animation du Help Desk informatique ;
- Webmestre en charge de l'actualisation du site web de l'AIACE-France ;
- La représentation de l'AIACE-France auprès du Mouvement européen et relations avec les différentes organisations pro-européennes.

Si l'une de ces fonctions – **ou une autre** – vous intéresse particulièrement, n'hésitez pas à en informer le Secrétariat lorsque vous enverrez votre acte de candidature. Nous comptons sur vous ! Et sachez que vous pouvez même cumuler plusieurs fonctions au comité ... Avis aux amateurs !!!

LES DELEGUES ET RESPONSABLES REGIONAUX DE L'AIACE-FRANCE



Marie-José Dupraz

Pour mémoire, l'AIACE-France s'est organisée en régions, qui ne correspondent pas exactement à la découpe régionale officielle, afin de répondre au mieux aux besoins de nos adhérents. Les délégués régionaux ou responsables régionaux, avec l'aide de bénévoles, ont pour tâche principale de servir de relais entre les adhérents de leur région et les instances communautaires telles que le PMO à Bruxelles, qui gère nos pensions, ou le Bureau liquidateur de notre Caisse maladie à Ispra. Ils sont considérés par ces derniers, comme des « ambassadeurs » de la section, suivent des formations et participent aux

réunions du comité. Ils peuvent également aider à résoudre certaines difficultés résultant de notre qualité de « retraité communautaire », par exemple, avec les autorités locales et fiscales. Ils assurent également une activité plus conviviale, celle d'organiser, dans la mesure de leurs moyens et possibilités, des rencontres et sorties qui ont vocation à renforcer nos liens, étant entendu que l'invitation n'est pas limitée à la région et que tout adhérent peut y participer. Elles sont régulièrement postées sur notre site www.aiace-fr.eu

REGIONS	DEPARTEMENTS	DELEGUES/RESPONSABLES
Auvergne, Rhône-Alpes + Bourgogne	21-58-71-89 03-15-43-63 01-07-26-38-42-69-73-74	Paulette SIEROTA Marithé BARTHOLOME Jean MEYER-ROUX
Bretagne	22-29-35-56	Marthe BOULVAIS Danièle D'HOSSCHE Jean GUEGAN
Grand Est + Franche Comté	08-10-25-39-51-52-67-68-70-90 54-55-57-88	René GUTH Jacques CHRISTIANY
Ile de France + Dom -Tom Hauts de France	28-75-77-78-91-92-93-94-95- 971-972-973-974 02-59-60-62-80	Isabelle KARDACZ
Normandie	14-27-50-61-76	Geneviève VILLEDIEU
Nouvelle Aquitaine	16-17-19-23-24-33-40-47-64- 79-86-87 16-17-19-23-79-86-87 16-17-79-86	Jacques BABOT Ernst PIEHL Jacques HAÏK Francine PETITPIERRE
Occitanie	11-30-34-48-66 09-12-31-32-46-65-81-82	Kathleen VANDE WALLE
Pays de Loire + Centre-Val de Loire	44-49-53-72 85 18-36-37-41-45	Gilles DUBOIS Daniel et Marie-Paule CHIRON Yves CRETIEN
Provence-Alpes-Côte-d'Azur + Corse		Michèle THOZET

- **Composition du secrétariat :** **Guénolée Legros** assure notre secrétariat. **Chantal Piotin** apporte son concours les mercredis.
- **Permanence du secrétariat : les lundis et mercredis de 9h à 12h30.** Il est préférable de concentrer les appels téléphoniques le lundi matin mais un suivi des messages est assuré sur une base régulière. Les urgences sont traitées en priorité.
- **Cotisation annuelle :** Pour 2019, l'Assemblée générale de Lyon a décidé de passer le montant de la cotisation à 45€. Le paiement se fait par prélèvement automatique. Notre banque est :
La Caisse d'Épargne de l'Île-de-France
Agence Paris Trocadéro
84 rue de Longchamp
75116 - Paris
- **Formulaires RCAM et autres :** Les adhérents qui disposent d'internet, peuvent imprimer tous les formulaires de prise en charge pour hospitalisation, remboursements médicaux, devis dentaires etc. à partir de notre site web www.aiace-fr.eu en cliquant sur RCAM puis formulaires médicaux. Le secrétariat peut fournir, sur demande, aux adhérents qui n'ont pas accès à notre site web, ou qui n'ont pas d'imprimante, ces différents formulaires ainsi que le formulaire pour passer une annonce sur le site des petites annonces de la Commission
- **Assurance maladie : Une carte d'adhérent plastifiée** a été adressée en juillet dernier aux adhérents qui en avaient fait la demande. Elle a pour objectif de faciliter la communication avec les hôpitaux. Ceci ne vous dispense pas de présenter aux hôpitaux, en même temps que votre prise en charge, l'attestation d'assurance maladie que vous

pouvez vous procurer en tapant sur internet PMO CONTACT, puis en sélectionnant « domaines » et ensuite « assurance maladie » et « attestations ».

- **Pour ceux qui n'avaient pas fait la demande de carte initialement ou pour les nouveaux adhérents,** de nouvelles cartes devraient être envoyées dans le courant du mois de décembre.

La demande de carte doit être adressée à notre collègue Guido Cox par mail ou par courrier postal à l'adresse ci-dessous :

Guido COX
19 rue des Chasselas
66450 – POLLESTRES
Email : guidocox@yahoo.com

Elle doit mentionner le nom, le prénom, le numéro de pension de l'adhérent, et être accompagnée d'une photo d'identité (au format .jpg ou jpeg ou .pdf pour les photos électroniques).

- **Coordonnées du secrétariat :**
AIACE-France
12 avenue d'Eylau
75116 - PARIS
Tél : 01 47 55 82 29
E-mail aiace.france@wanadoo.fr
Site Internet www.aiace-fr.eu

Marie-José Dupraz, Guénolée Legros, Chantal Piotin



COTISATIONS 2019



La cotisation 2019 passe à 45€.

L'AIACE-France, sur ce montant, ne dispose que de 27€ pour son fonctionnement, 18€ étant rétrocédés à l'AIACE-Internationale. Outre l'affectation au fonctionnement associatif, ces 27€ servent à nos actions sociales.

Seul le prélèvement automatique, par envoi du RIB, est accepté pour le paiement de la cotisation. Nous en garantissons la sécurité et avons reçu un numéro d'agrément de la Banque de France.

Nous vous rappelons qu'un simple mail ou appel téléphonique suffit pour vous désengager du prélèvement automatique.

En effet, le paiement par virement n'est pas satisfaisant. Peu d'entre vous utilisent le virement permanent ou

ponctuel à la date du mois de janvier, ceci nous oblige à de nombreuses relances. De plus, chaque changement, par exemple de banque ou de montant (ce qui est le cas en 2019) crée de multiples dysfonctionnements. Certains virements sont faits non pas à partir du compte de l'adhérent mais de celui du conjoint avec un nom différent. Enfin, les virements nous obligent à examiner attentivement les relevés bancaires à la recherche du paiement.

Le prélèvement automatique est donc le seul moyen qui permette un recouvrement complet des cotisations. En effet, chaque année, une petite centaine d'adhérents omet de payer sa cotisation.

Marie-José Dupraz



LA SAGA DES LOCAUX DE LA SECTION FRANCE DE L'AIACE

Anne Harris-Hennon

Depuis un certain temps, et pour des raisons qui restent obscures, car cela n'a pas toujours été le cas, la section France de l'AIACE est hébergée dans des locaux situés 12 avenue d'Eylau, 75116 Paris.

L'adresse peut paraître « chic », et il est vrai que le bâtiment qui est occupé par la Délégation de l'Union européenne auprès de l'OCDE et de l'UNESCO, est très beau. Cependant, notre secrétariat est logé dans un bâtiment dit « de service », à l'arrière, dans des conditions que l'on ne peut que qualifier d'insalubres et probablement en violation de la plupart des règles élémentaires de sécurité.

Les bureaux du secrétariat sont situés au sixième et dernier étage, sous les combles, au fond d'un long couloir. Ils sont exigus, froids en hiver et très chauds l'été. L'accès pour les personnes à mobilité réduite est



quasiment impossible, avec un ascenseur ancien et une cage d'escalier étroite en bois. La condition des sanitaires (partagées avec les locataires du bâtiment) est totalement inacceptable et source de tensions avec les autres locataires.

Nous avons soulevé cette question à de nombreuses reprises, avec les diverses instances compétentes, sans résultat.

Les besoins de l'association sont modestes : nous avons actuellement une secrétaire à temps partiel qui travaille en général trois matinées par semaine et la Secrétaire générale qui assure une permanence plusieurs fois par semaine. Par ailleurs, deux ou trois bénévoles utilisent les locaux pour des travaux ponctuels.

L'accord de coopération et de partenariat de 2008 entre la Commission et l'AIACE prévoit dans son article 1, §2 de l'Annexe I (en exécution de l'article 6 dudit accord) que la Commission mette à disposition des sections nationales, des unités d'hébergement appropriées dans les représentations de la Commission auprès des pays concernés ou dans des services dépendants d'elle.

La plupart des autres sections sont hébergées dans les locaux des institutions et/ou ont tous leurs frais couverts par celles-ci. Notre section est quasiment la

seule qui paie les notes d'électricité, téléphone, poste, photocopies etc... et qui doit acheter et entretenir son propre matériel informatique. Ceci constitue à nos yeux une discrimination inacceptable et nous l'avons fait savoir à plusieurs reprises à l'AIACE Internationale.

A titre d'exemple, lorsque nous devons envoyer un simple mail à nos adhérents (environ 800 disposent d'une adresse mail), nous devons le faire via notre serveur, 100 messages maximum, alors que d'autres sections utilisent le serveur de la Commission et n'ont aucun problème. Ceci rend la communication avec nos membres extrêmement difficile et nous incite parfois à renoncer à certains envois. Vu le nombre d'adhérents que nous avons (plus de 1200) et l'étendue du territoire, il est indispensable pour nous d'avoir des moyens de communication efficaces.

La solution idéale serait d'être hébergés dans les locaux de la Commission/Parlement boulevard St Germain. Etant donné qu'un projet de recherche de nouveaux locaux a été lancé conjointement par le Parlement européen et la Commission européenne, nous avons aussi demandé que les besoins en locaux de la Section France de l'AIACE soient dûment pris en considération.

Anne Harris-Hennon



TROIS IDEES DE VISITE SUR VOTRE SITE FAVORI : AIACE-FR.EU

Anne Ropers



LE SITE DES PENSIONNÉS DE L'UE RÉSIDANT EN FRANCE À METTRE DANS VOS FAVORIS



Beaucoup d'entre vous connaissent déjà la page RCAM / Formulaires médicaux de votre site favori. Elle vous permet, sans mot de passe, de télécharger et imprimer les formulaires médicaux. Mais avez-vous remarqué qu'il existe un nouveau formulaire unique dentisterie, qui remplace les trois anciens formulaires (autorisation préalable, devis, honoraires) ? Ce nouveau formulaire semble très apprécié des dentistes. Pensez à l'utiliser !

LES ASTUCES DU SITE LE COIN DES ADHERENTS

Accès au Coin des Adhérents.
Si vous êtes déjà adhérent, vous pouvez créer votre compte, afin d'avoir accès au "COIN DES ADHERENTS".

[Comment créer son compte](#)

Pour y être admis, il faut avoir un compte.

Comment créer son compte ? Allez sur le site, page SECTION-FRANCE/Adhésion, et lisez les instructions (très simples).

Vous êtes moins nombreux à avoir déjà noté, dans votre site favori, que la page ACTIVITES / Bénévolat mentionne deux recueils de fiches pratiques : le *Dossier du Bénévole* à l'intention des bénévoles et le *Vademecum* à l'intention de tous les pensionnés. Ces deux documents, élaborés pour vous et régulièrement mis à jour par des bénévoles, sont le fruit d'un travail et d'une expérience de plusieurs années : ils peuvent vous être utiles dans toutes sortes de démarches. Vous les trouverez dans l'onglet intitulé LE COIN DES ADHERENTS.

LES ASTUCES DU SITE LA PAGE PRINCIPALE DES ONGLETS



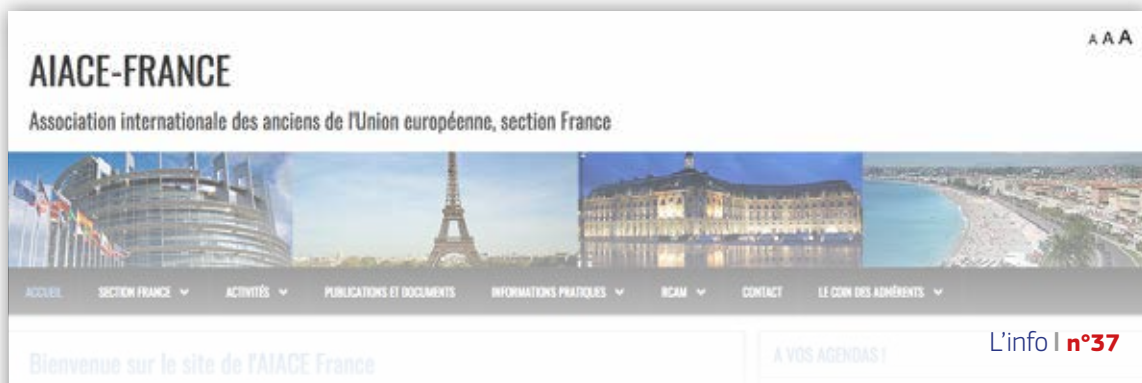
Elle contient des informations.

Pour les lire, cliquer sur l'onglet sans cliquer sur une page de la liste.

Et si vous avez déjà cliqué sur l'onglet INFORMATIONS PRATIQUES de votre site favori, vous avez lu, sur la page principale, les chapitres qui vous concernent dans le guide *Pensions et allocations d'invalidité*, revu par la Commission en 2017; vous avez noté le nouveau numéro de téléphone unique et la boîte mail fonctionnelle où l'on répond à toutes vos questions sur vos pensions; vous avez retenu que vous pouvez accéder aux différents sites IT de la Commission (RCAM, SYSPER, Pensions, My IntraComm) depuis une adresse unique.

Chère lectrice, cher lecteur, si vous connaissiez déjà ces trois pages du site de l'AIACE-France, bravo ! Les procédures du RCAM et du PMO n'ont plus (beaucoup) de secrets pour vous, vous vous évitez de mauvaises surprises, et vous êtes capable, le cas échéant, d'aider vos collègues en difficulté. Oui, bravo !

Anne Ropers





Isabelle Kardacz

UNE BENEVOLE TEMOIGNE...

Cette rubrique de notre magazine d'information relate une interview conduite par Isabelle Kardacz auprès d'un échantillon de bénévoles. Pour cette édition, nous avons choisi Kathleen Vande Walle, Déléguée régionale de l'Aiace-France, pour l'Occitanie. Nous lui laissons la parole.

1. Pourquoi vous êtes-vous engagée comme bénévole à l'Aiace ?

Dès mon arrivée en France en 2011 je me suis inscrite comme membre dans le but de ne pas perdre contact avec les institutions européennes, de retrouver d'anciens collègues et/ou de faire de nouvelles rencontres. J'ai donc participé aux diverses activités organisées par ma région, ainsi qu'aux Assemblées Générales. Et c'est en bavardant avec la déléguée régionale de ma région que j'ai découvert le rôle exact du bénévolat. Et je me suis dit que c'était un rôle très enrichissant, dynamique et qui apportait beaucoup de satisfaction aussi bien pour le bénévole que pour celui qui en bénéficiait. Donnant-donnant en quelque sorte ! Mais le « job » était pris !

2. Comment avez-vous procédé pour contacter les membres de l'Aiace installés dans votre région ?

Il s'est avéré que pour des raisons personnelles, la déléguée régionale Occitanie a décidé de démissionner de son rôle. S'étant rendu compte de l'intérêt que je portais à son « travail », elle m'a rapidement proposé de lui succéder en mai 2016. Je dois dire qu'au début j'ai hésité, n'étant pas du tout certaine de mes capacités à assumer ce rôle. C'était sans compter sur le pouvoir

de persuasion de la déléguée régionale et aussi de mon cher mari !

3. Quelles sont les missions que vous assurez (convivialité, entraide, soutien administratif ou informatique...) ?

J'ai eu le plaisir d'organiser une sortie en 2017 à Ste Eulalie de Cernon et en 2018 une croisière sur le Canal du Midi. Je dois dire que les retours ont été très positifs. J'aide, en collaboration avec nos deux bénévoles, tous les adhérents ayant des soucis ou des questions liés au RCAM et les prises en charge, ainsi que tout ce qui a trait aux relations avec l'administration. Les adhérents reçoivent régulièrement une revue de presse principalement ciblée sur les institutions européennes et le fonctionnement de l'Europe. Je dois dire qu'un grand nombre d'adhérents apprécie particulièrement cette initiative.

4. Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

La convivialité, bien sûr ! Le plaisir de retrouver d'anciens collègues, de nouer de nouvelles relations ! Et puis la satisfaction de pouvoir aider nos adhérents.

5. Avez-vous rencontré des difficultés ? si oui, lesquelles ?

Je n'ai pas rencontré de difficultés particulières. Seul le stress devant des situations qui angoissent nos collègues devant la maladie ou les problèmes de prise en charge. Mais heureusement Ispra a toujours très rapidement réagi, toujours dans un sens positif.

6. Avez-vous trouvé les documents utiles pour votre bénévolat ? Où et comment ?

Tous les documents nécessaires à mon bénévolat se trouvent sur le site de l'AIACE France et donc jusqu'à présent j'ai pu trouver réponse à mes questions. Et de toute manière, je sais que je peux compter sur mes collègues bénévoles pour m'aider si nécessaire.

7. Sur la base des expériences vécues, en matière de formation, y-a-t-il, selon vous, des améliorations à apporter pour le recrutement, la formation, l'accompagnement des bénévoles ? Avez-vous des suggestions sur ces points ?

Les séminaires de formation des bénévoles sont très appréciés et je pense qu'il faut continuer à les organiser car ils sont le meilleur moyen, à mon avis,

d'encourager nos bénévoles et aussi à en recruter de nouveaux. Lancer des appels à candidatures régulièrement, surtout auprès des nouveaux adhérents, pourrait améliorer le recrutement.

8. Etre bénévole, c'est donner et recevoir en retour... Qu'en pensez-vous ?

Recevoir des remerciements pour ce que l'on donne ne peut que nous faire plaisir et nous donner envie de continuer à aider nos collègues.

Merci chère Kathleen, pour ce témoignage qui engagera sans doute d'autres adhérents à manifester leur intérêt pour le bénévolat au sein de l'AIACE-France.

En effet, nous espérons que ce type de témoignage permettra à celles et ceux qui hésitent encore, de rejoindre le sympathique réseau des bénévoles de l'AIACE-France ! Nous vous attendons ! N'hésitez plus !

Isabelle Kardacz



LA VIE DE L'AIACE-FRANCE DANS NOS REGIONS

Nos délégués régionaux et bénévoles ont été très actifs cet été. Comme chaque année, ils ont organisé des rencontres, des visites touristiques et gastronomiques qui ont été appréciées. Ils nous font partager ces moments

de convivialité. Nous entamons notre Tour de France avec la rencontre organisée par Michèle Thozet, déléguée régionale PACA / Corse, avec le précieux concours de Dominique Cipolla.

PACA / CORSE

Cette année notre rencontre (28 septembre – 1er octobre) avait pour thème : « bonnes tables et beaux musées de la Côte d'Azur ». Cette initiative est née de mes découvertes de bons restaurants et de musées très intéressants, dont certains inattendus, lors de mon arrivée à Nice, il y a dix ans.

D'où le projet d'allier pendant trois jours consécutifs, des saveurs gustatives de notre région et des émotions esthétiques en visitant de belles expositions et musées.

Vendredi 28 septembre, ceux d'entre nous qui sont venus de loin et même de Bruxelles et Paris se sont retrouvés dans l'hôtel de bord de mer, « l'hôtel Josse », à Antibes, à 20 mn à pied de la vieille ville, ce qui nous a donné l'occasion de faire de joyeuses agapes le soir, dans de petits restaurants délicieux.

Samedi, 29 septembre, nous nous sommes tous retrouvés, amis logeant à l'hôtel et amis de Nice et ses environs, au Bistrot des Anges, au Cannet, brasserie moderne située dans un bâtiment du XVIIIème siècle.



L'après-midi, le musée Bonnard nous attendait, avec une très intéressante exposition d'œuvres présentant des femmes qui avaient inspiré Bonnard, bien sûr, mais aussi Dali, Picasso, Monet, Maurice Denis, Maillol, Vuillard.

Puis Pascale, une amie qui réside au Cannet, nous a fait visiter les ruelles et vieilles maisons du vieux Cannet.

Dimanche 30 septembre, nous avons rendez-vous à la Brasserie de la Méditerranée, dans le très joli village de Mougins. Puis petite marche à pied jusqu'au Musée d'Art Classique où nous attendait notre guide. Musée qui nous a offert un contraste étonnant entre la chaleur et le ciel bleu au dehors, et une température glaciale à l'intérieur, afin de préserver une collection d'antiquités



unique regroupant plus de 700 œuvres-sculptures, vases, bijoux et pièces de monnaie d'origine grecque, romaine et égyptienne, et la plus grande collection privée d'armes gréco-romaines du monde. Originalité aussi de ce musée, en regard de ces œuvres d'art, sont présentés des peintures, dessins et sculptures de Picasso, Chagall, Dufy, Andy Warhol et Damien Hirst.

qui reprend le thème des oiseaux de Braque.

Avant de nous quitter, nous nous sommes installés sur la terrasse du restaurant étoilé Alain Llorca, à la Colle sur Loup, avec une vue magnifique sur les remparts de Saint Paul de Vence. Vue sur la vallée, les vignes et les oliviers, en dégustant des plats méditerranéens. Un vrai bonheur...

Lundi 1er octobre, dernier jour de notre périple gastronomique et culturel, nous sommes montés à Saint Paul de Vence, à la Fondation Maeght, où notre guide nous a fait visiter une exposition d'un artiste très contemporain, Jan Fabre. Grand héritier du baroque flamand et du surréalisme, l'artiste nous a fait découvrir ses sculptures en marbre blanc et ses dessins traitant de la pensée, du corps, de nos rêves et de nos imaginaires en dialogue avec les découvertes scientifiques sur l'esprit et le cerveau. Nous nous sommes promenés ensuite à l'extérieur, au milieu des œuvres intégrées au bâtiment de la Fondation et à la nature environnante : le labyrinthe de Miro peuplé de sculptures et de céramiques, les mosaïques murales de Marc Chagall, la fontaine animée de Pol Bury, le vitrail de la chapelle

Michèle Thozet



OCCITANIE

Kathleen Vande Walle, déléguée régionale pour l'Occitanie a rédigé pour nous un article intitulé « La croisière s'amuse »...

Mardi 2 octobre 2018, 9 heures du matin, nous nous retrouvons tous sur le quai du Port-Neuf à Béziers. Il fait frisquet mais normalement le soleil devrait bientôt nous réchauffer.

Nous embarquons comme prévu pour une croisière sur le Canal du Midi.

Cet ouvrage d'art exceptionnel est l'un des plus anciens canaux de France toujours en fonctionnement. Il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996. D'une longueur de 241 km, il relie Toulouse à Sète.

Construit sous le règne de Louis XIV, le canal du Midi révolutionne le transport fluvial et la circulation dans le Midi de la France de l'Ancien Régime. Le défi, relevé par Pierre-Paul Riquet, son concepteur natif de Béziers, fut d'acheminer l'eau de la Montagne Noire jusqu'au seuil de Naurouze, le point le plus élevé du canal.

Actuellement le Canal du Midi est principalement dédié au tourisme et aux loisirs.

Les 42 000 célèbres platanes bordant les berges du Canal et victimes du chancre coloré, sont abattus et remplacés au fur et à mesure depuis 2006, par diverses espèces.

Nous rejoignons le Pont Canal et découvrons la ville de Béziers et sa cathédrale Saint Nazaire. Nous montons l'échelle d'écluses de Fonserannes avant de naviguer vers Colombiers et le Tunnel du Malpas, premier tunnel creusé pour faire passer une voie d'eau.

Nous avons la chance d'être seuls à bord, ce qui nous permet de nous promener à loisir sur les ponts et d'y prendre l'apéritif, un kir, puisque le soleil s'est enfin mis de la partie.

Nous déjeunons sur le bateau qui s'est arrêté pour l'occasion. Au menu, une bonne paella et une salade de fruits, le tout arrosé de vins de pays.



À la fin du repas, l'une de nos membres, Danae Penn, nous a présenté son livre « Les Princes et le Pèlerin » que de nombreux participants se sont empressés d'acquérir.

Sur le chemin du retour vers Béziers la croisière se termine tranquillement au fil de l'eau et des diverses écluses que nous repassons dans l'autre sens.

En conclusion, cette excursion a été un succès et l'unicité de lieu a beaucoup plu aux participants car elle a permis de mieux communiquer et de mieux se connaître.

Après une belle photo de groupe sur le quai, tout le monde est rentré chez soi avec le sourire.

Kathleen Vande Walle



PAYS DE LOIRE / CENTRE LOIRE

Gilles Dubois, délégué régional, a organisé un repas à Tours pour les adhérents du Val de Loire

Le 22 septembre, nous avons organisé une première rencontre à Tours avec les membres du Centre Val de Loire : un déjeuner dans un restaurant découvert grâce à nos amis François et Andréa Benda.

Au cours de ce repas très convivial, qui nous a permis de connaître des adhérents de l'AIACE que nous n'avions

pas encore rencontrés, trois d'entre eux ont accepté de s'investir et de devenir bénévoles : Yves Crétien pour la région Centre Val de Loire, Daniel et Marie-Paule Chiron pour la Vendée.

Une aide précieuse pour être un peu plus près de nos membres !

Gilles Dubois



BRETAGNE

Marthe Boulvais, Jean Guégan et Danièle D'Hossche nous font revivre les meilleurs moments d'une escapade sur l'île de Groix, le 12 septembre 2018.

Profitant d'un lever de soleil magnifique dans la rade de Lorient, douze personnes courageuses se sont retrouvées tôt le matin pour aller faire un tour de l'île de Groix. Cela nous a permis de faire connaissance avec les nouveaux venus dans la région. La secrétaire générale de l'AIACE-France ainsi que la responsable du site web nous ont fait l'amitié de descendre de la capitale pour nous accompagner.

Groix est un trésor, 2360 habitants y vivent à l'année. On les appelle les Groisillons.

Notre périple en bus nous a permis d'aller sur les différents sites : de Port Tudy au Port Lay, puis visite de la jolie chapelle de Quelhuit surplombant la mer. Ensuite, Pen Men avec sa côte sauvage et ses belles étendues d'herbes sauvages et de landes littorales surplombant des falaises abruptes. Nous ne pouvions éviter le Trou de l'Enfer au nom très évocateur par gros vent...



En fin de parcours, nous avons pu admirer deux belles plages, « les Grands Sables » garnie de sable blanc très fin et les « Sables Rouges » avec du sable ... rouge. Le saviez-vous ?

Sur les clochers de l'île on n'y voit pas de coq mais un thon. En effet, l'île était connue pour sa grosse production de thon jusqu'à ce que d'autres communes environnantes sur le continent viennent rafler le marché. La mémoire de ce passé reste bien présente et l'Ecomusée nous le rappelle avec des images et des contes d'autrefois.

Après deux heures et demie de visites, il nous fallait bien nous restaurer. Nous avons choisi une brasserie « Les Garçons du Port ».

La fin de l'après-midi était libre. Certains sont allés se promener vers le bourg, d'autres ont visité l'Ecomusée.

Le voyage aller fut agrémenté d'une attraction non programmée : l'accostage du bateau et son escalade par un groupe de fusiliers marins de Lorient qui avaient rejoint le bateau à bord de zodiacs puissants et bien équipés.

Marthe Boulvais



GRAND EST / FRANCHE-COMTE

René Guth, délégué régional, a organisé une sortie d'automne pour les adhérents de sa grande région. 30% des affiliés ont participé à cette rencontre du jeudi 11 octobre 2018. Un record qui mérite d'être salué !

Le millésime 2018 était la visite de Sélestat, "la belle endormie," et son exceptionnelle Bibliothèque Humaniste réouverte au public depuis le 18 juin seulement.

Mais avant de rallier la capitale de la moyenne Alsace, les "67 et demi" dans notre jargon, en guise "d'amuse-bouche" nous avons prévu un détour culturel par la route des vins vers la fabuleuse marqueterie d'art Spindler à Saint-Léonard. Monsieur Spindler III (dernier de la lignée qui remonte à la dernière décennie du 19ème siècle) nous fit les honneurs de sa belle maison musée-atelier. Il nous emmena en voyage à travers le temps grâce aux chefs-d'œuvre de marqueteries anciennes mais aussi contemporaines en exposition dans sa galerie. Devant l'engouement du groupe, j'eus non seulement du mal à faire respecter l'horaire mais en plus "un cher ami" m'a soufflé que mon épouse lorgnait une jolie petite marqueterie avec envie.

Après 45 minutes de voyage bucolique à travers les vignes, accueil au RITTERHOF par Christiane et Raymond Muller pour l'apéritif dans le jardin de leur belle commanderie de l'ordre de Saint-Jean. Aucun transfuge du « Grand Est » ne demanda l'asile à l'ordre souverain représenté par son ambassadeur auprès

du Conseil de l'Europe, notre ami François Brunagel !

La famille Muller fut nos hôtes de la journée et Raymond endossa le rôle de "guide suprême" pour nous montrer les merveilles trop peu connues de sa ville.

Il entama sa mission avec la visite guidée d'une partie de la vieille ville. "En marche" vers l'AUBERGE DE LA PAIX où nous attendait un délicieux déjeuner concocté par le chef, M. Lenz, ex-cuisinier de l'Elysée, qui mérite notre reconnaissance. Si vous passez par Sélestat, une table à recommander.

L'après-midi fut dédié à la visite guidée commentée par Raymond des collections de manuscrits médiévaux et imprimés des 15ème et 16ème siècles. Il s'attarda



longuement sur les plus beaux ouvrages de la collection de Beatus Renanus, humaniste rhénan contemporain et ami d'Erasmus qui séjourna régulièrement à Sélestat. Le bâtiment de l'ancienne halle aux blés devenue bibliothèque municipale abrite ces bijoux. Il a été agrandi et modernisé par l'architecte Rudy Ricciotti. La bibliothèque vient seulement de réouvrir après 4 années de travaux et elle figure au registre Mémoire du Monde de l'UNESCO.

Avant d'entamer la route du retour, nous empruntâmes la route du sel pour prendre un peu de repos et un "Kaffee Kuchen" à la MAISON DU PAIN qui présente également un petit musée sur l'histoire du pain et de la boulangerie.

Une très belle journée accompagnée d'un doux soleil automnal dont nous devons le succès à l'implication totale de Christiane et Raymond et aux 45 participants. Un grand merci pour votre participation. Un coup de chapeau à nos membres qui ont fait fi de leurs difficultés de locomotion pour nous accompagner et surtout un ENORME merci à la famille Muller. A l'année prochaine pour de nouvelles aventures....

René Guth



ILE-DE-FRANCE

En Ile-de-France, deux événements remarquables ont été organisés : l'un par Marie-Jeanne Maurage, la déléguée régionale, le vendredi 8 juin 2018 avec la visite de la maison de Jean Monnet et celle de Louis Carré, à Bazoches-sur-Guyonne ;

L'autre, organisé par Anne Ropers, membre du comité et bénévole active à Paris avec la visite privée et guidée de la Monnaie de Paris.

Deux participants à la rencontre du 18 juin ont souhaité nous livrer leurs impressions : il s'agit de Martine Gauché et de Jean-François Belaud. Nous leur laissons la parole !

Une journée à la campagne

Quelle journée emplie de charme, d'histoire et de culture européennes avons-nous passé en toute amitié ce vendredi 8 juin 2018, d'abord chez Jean Monnet, maison-musée propriété du Parlement européen puis chez Louis Carré à Bazoches-sur-Guyonne !

Dans cette jolie maison campagnarde aux volets bleu ciel entourée de verdure dans laquelle Jean Monnet a trouvé tant d'inspiration pour construire l'Europe, nous sommes allés, guidés par Messieurs Pascal Fontaine et Philippe Le Guen, à la rencontre d'un personnage fascinant, tant par son histoire personnelle que par ses accomplissements.

Né dans une famille de négociants de cognac aux solides valeurs morales, sa détermination à unir les hommes l'a conduit à travers le monde pour ses affaires mais aussi pour la paix, de la Société des Nations à l'édification de l'Europe unie.

Père fondateur de l'Europe avec la « Déclaration Schuman » du 9 mai 1950 et la CECA, il n'a cessé d'œuvrer pour la construction européenne - « Continuez, continuez, il n'y a pas pour les peuples d'Europe d'autre avenir que dans l'union ».



Il partageait également avec le Président Kennedy (on peut voir leur photo prise ensemble dans la maison) l'idée d'organiser le monde libre occidental autour d'une « association de partenaires égaux entre la nouvelle union qui se forme en Europe et la vieille union américaine fondée à Philadelphie il y a deux siècles » (paroles prononcées par John F. Kennedy le 4 juillet 1962).

Mais nous avons aussi été séduits par la vie personnelle romanesque de Jean Monnet, sa rencontre et son union avec Sylvia en URSS puis en Chine.

En sortant de la maison et après un déjeuner très convivial dans l'annexe récente de la maison, nous avons pu bavarder dans le jardin avec le Président de l'association Paradeisos-Jardins européens qui préparait le premier jardin citoyen européen autour du petit amphithéâtre, un « jardin de mémoire » réalisé de

manière participative avec des écoles et des centres sociaux-médicaux de la région avec le soutien du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et de l'association Jean Monnet.

L'après-midi, nous avons apprécié la visite privée de la Maison Carré, seule maison construite en France par l'architecte et designer finlandais Alvar Aalto pour le collectionneur d'art Louis Carré. Jean Monnet et Louis Carré étaient amis et leurs maisons sont voisines.

Nous avons quitté avec regret ce lieu ravissant, fusion de la nature avec la culture européenne dans un calme relaxant, en espérant que beaucoup de jeunes, élèves, étudiants et apprentis, et de moins jeunes pourront venir s'y ressourcer et s'en inspirer.

Martine Gauché



Les sources de notre Europe se trouvent-elles à Bruxelles, à Rome, en Lorraine, au Luxembourg ? En fait, il faut les chercher d'abord à Bazoches-sur-Guyonne, petit village des Yvelines situé à moins d'une heure de route de Paris, où Jean Monnet a vécu de 1945 jusqu'à sa mort en 1979 et où la fameuse – et décisive – déclaration Schuman a vu le jour. Le 8 juin 2018, un petit groupe de membres de l'AIACE Ile-de-France est allé visiter la maison du « père de l'Europe », propriété du Parlement européen depuis 1982 et ouverte au public.

Dans l'ancienne ferme qui a gardé son aspect de l'époque de Jean Monnet, avec en plus, une annexe moderne dédiée aux réunions et autres séminaires, les visiteurs de l'AIACE ont été accueillis chaleureusement et guidés par Pascal Fontaine, Vice-président de l'Association Jean Monnet, Directeur honoraire au Parlement européen et adhérent de l'AIACE, et Philippe Le Guen, directeur de la Maison Jean Monnet. Nos deux hôtes ont fait revivre pour nous le personnage exceptionnel de Jean Monnet et quelques grands moments de sa vie, une vie digne d'un roman.

C'est dans la maison tranquille de Bazoches-sur-Guyonne, entourée d'un petit parc plein de verdure, que Jean Monnet a rédigé la Déclaration du 9 mai 1950, texte fondateur de la construction européenne. Cette déclaration, rendue publique par Robert Schuman, alors ministre français des Affaires étrangères, a lancé la dynamique européenne, dont les réalisations ont changé notre continent et inspiré bien des initiatives dans le monde.

Pour le grand architecte de l'Europe, travailleur acharné et infatigable, cette maison et ses environs ont constitué un lieu privilégié de réflexion, d'élaboration et de rencontres, dans un calme que ne lui offrait pas son bureau de Paris. Jean Monnet y a passé des soirées et des week-ends consacrés à la construction européenne, comme le souligne Pascal Fontaine qui a travaillé à ses côtés pendant quatre ans. Dans la salle à manger ont été invités à déjeuner ou dîner des responsables politiques et des universitaires avec lesquels le propriétaire des lieux échangeait des idées et des informations. Dans cette maison sont venus des personnages de premier plan, Robert Schuman, bien sûr, mais aussi les présidents américains Eisenhower et Kennedy. Cela en dit long sur le rayonnement de cet Européen hors normes. Ses obsèques, en 1979, ont fait venir à Bazoches-sur-Guyonne, les principaux dirigeants européens de l'époque, comme Helmut Schmidt, Valéry Giscard d'Estaing et Giulio Andreotti.

Nos hôtes l'ont rappelé avec force : Jean Monnet a eu une vie hors du commun dès l'adolescence, comme jeune négociant en cognac en formation au Canada pour l'entreprise familiale, puis, à 26 ans, pendant la 1^{ère} guerre mondiale, comme organisateur des fournitures entre la France et la Grande-Bretagne et coordonnateur de la coopération franco-britannique dans ce domaine peut-être obscur mais crucial. Déjà la mise en commun des intérêts matériels et la solidarité par-delà les frontières nationales étaient présentes ! Toute sa vie, elles sont restées au cœur du message et de l'action du grand militant européen, homme de conviction qui savait convaincre. Bien plus : elles demeurent plus que jamais actuelles en ce début de XXI^{ème} siècle où des forces de détricotage de l'Union européenne sont à l'œuvre. Cela, Pascal Fontaine et Philippe Le Guen l'ont bien mis en perspective.

Un autre personnage a laissé sa trace vivace et colorée dans la maison de Bazoches : l'épouse italienne de Jean Monnet, Silvia. Mariée au « père de l'Europe » durant 45 ans, après avoir divorcé d'un homme d'affaires italien en un temps où le divorce n'existait pas en Italie, elle a formé avec lui un couple fusionnel et elle a joué un rôle primordial dans sa vie à tous les niveaux. Silvia Monnet peignait et plusieurs de ses toiles, pleines de fleurs opulentes, ornent les murs de la maison. Le divorce de Silvia et son mariage insolite avec Jean Monnet – à Moscou en 1934 selon la loi soviétique ! – pourraient eux aussi fournir la matière d'un roman ou d'un film.

Certains férus d'histoire vont visiter des cimetières ou des champs de bataille. Pour ceux pour qui l'Europe est aussi LEUR histoire, un détour par Bazoches-sur-Guyonne s'impose. Et la maison-musée de Jean Monnet renferme même une boutique où on peut acheter les Mémoires de l'inspirateur de l'Europe, quelques autres ouvrages consacrés à sa vie, à son œuvre et à l'Union européenne... et même des bouteilles de cognac Monnet. La maison accueille des groupes de lycéens, d'étudiants et d'apprentis, notamment ; elle contribue ainsi à faire mieux connaître l'Europe aux nouvelles générations.

La Maison Jean Monnet est ouverte tous les jours sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Tél. : 01 34 86 12 43 ; email : info@ajmonnet.eu ; site internet : www.jean-monnet.fr

Jean-François BELAUD



Visite privée de la Monnaie de Paris, le 19 octobre 2018

Une vingtaine de personnes, de l'Ile-de-France et d'ailleurs, a participé à cette visite organisée dans le cadre des activités de l'AIACE Ile-de-France. Rendez-vous était donné dès le matin, aux abords de l'Hôtel des Monnaies, beau bâtiment XVIIIe situé sur la rive gauche de la Seine, face au square du Vert-Galant.

Comme nous l'a expliqué notre guide, ce bâtiment XVIIIe date en fait... de 1871. C'est une reconstruction à l'identique du bâtiment original de 1765, détruit par un incendie. La "Monnaie de Paris", créée en 864 sous le règne de Charles II, fut d'abord située sur l'île de la Cité, au Palais royal, puis sur la rive droite, avant d'être établie à l'emplacement actuel, quai de Conti. C'est l'une des plus vieilles entreprises du monde et la plus ancienne institution française toujours en activité.

Bien entendu, cette activité a beaucoup évolué au cours des siècles. La Monnaie de Paris travaille aujourd'hui sur deux sites. Les pièces de circulation courante sont frappées par les machines ultra modernes du site de Pessac (Gironde), au rythme de 800-900 pièces par minute. Mais le site de Paris est toujours actif : il abrite un musée, des expositions temporaires, et un restaurant très renommé au premier étage. A la fois industriel et artistique, il fabrique les pièces euro de collection, des pièces étrangères, des décorations, des médailles, et d'autres objets, tels que bijoux, cadeaux d'entreprise et fontes d'art.

C'est par la fonderie et les minerais et métaux, premier stade de la fabrication de tout objet métallique, que nous avons commencé notre visite.

La visite s'est poursuivie dans le passionnant musée de l'outillage : nous avons admiré la précision des poinçons et des coins. Sculptés en creux (négatif) dans un métal très dur, les coins permettent d'obtenir le motif de la pièce en relief (positif). Sous l'Ancien Régime, la plupart des pièces représentaient le portrait du roi, qui était ainsi connu de la population.

Pour obtenir une pièce, les monnayeurs, d'un seul coup de marteau, frappaient adroitement le flan (rondelle de métal sans motif), coincé entre deux coins. Les meilleurs monnayeurs parvenaient à frapper dix pièces par minute. Grâce à une machine de simulation de frappe, quelques-uns d'entre nous ont pu éprouver la difficulté de cette frappe qui doit être centrée et régulière.



Vers 1550, le roi Henri II s'intéresse à la qualité des monnaies et importe d'Allemagne un balancier monétaire. Cette machine permet de frapper les pièces plus rapidement et avec une bien meilleure précision. Le roi se heurte à l'hostilité de la puissante corporation des monnayeurs, et c'est seulement vers 1640 que Louis XIII obtient que les louis d'or soient frappés au balancier. La frappe au marteau se maintint encore quelques années pour d'autres pièces. Chaque participant a pu tester la frappe au balancier sur un flan d'aluminium et a pu emporter en souvenir son jeton ainsi frappé.

La visite s'est achevée sur la vitrine des monnaies non frappées : pour leurs échanges, certaines sociétés ont utilisé, comme étalon monétaire, des coquillages, des pièces de tissu, des mesures d'huile, etc.

Une douzaine d'entre nous a clôturé cette matinée instructive par un repas convivial au restaurant : quoi de mieux pour renforcer des liens amicaux et faire de nouvelles connaissances ?

Anne Ropers



LA VIE DE L'AIACE INTERNATIONALE

RÉUNION DU GROUPE TECHNIQUE AIACE-PMO



Dominique Deshayes

Le Groupe technique AIACE-PMO s'est réuni le 4 octobre 2018, à Bruxelles.

Pour mémoire, ce groupe a pour objectif de préparer les points qui seront abordés lors de la réunion du Conseil d'administration de l'AIACE-Internationale avec l'administration (PMO), un mois plus tard. Dominique Deshayes résume pour nous les principaux points abordés lors des deux réunions.

La Section AIACE France était représentée par René Guth et moi-même.

PENSIONS

Il a été annoncé que dorénavant il y aura un **numéro de téléphone unique** (à la place de celui figurant sur le bulletin de salaire) pour joindre le service Pensions.

Ce numéro, **+32 2 297 88 00**, pourra être utilisé par tous les pensionnés que le PMO gère, à l'exception des pensionnés de la Cour de justice, du Parlement européen et du Comité économique et social.

Il a été confirmé que l'allocation versée pour les **frais funéraires** ne peut faire l'objet de débit, même si le pensionné avait des dettes au moment de son décès.

J'ai demandé à nouveau que la **brochure en cas de décès** d'un pensionné soit étoffée et envoyée en version papier sur une base régulière.

RCAM

Prises en charge

La question des difficultés avec l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris a été à nouveau soulevée. Il semble que la situation soit en voie d'amélioration. Le PMO propose plutôt une avance sur base des plafonds pour remédier à cette situation. Je maintiens que cette solution n'est pas toujours satisfaisante.

Carte d'assurance Maladie

Les autres sections ont beaucoup apprécié la nouvelle carte mise au point par la Section France (avec l'aide précieuse de Guido Cox). Le PMO réfléchit à faire apposer ces informations au dos de la carte de pensionné. Dossier à suivre...

ADRESSES MAIL DES PENSIONNES

La vieille idée de conserver pour les pensionnés leur ancienne adresse professionnelle (en rajoutant «ex») semble renaître. Dossier à suivre...

Dominique Deshayes



Dominique Deshayes

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIACE-INTERNATIONALE

Le Conseil d'Administration de l'AIACE-Internationale s'est réuni les 23 et 24 octobre dans les locaux du Comité économique et social à Bruxelles.

La Section France était représentée par Anne Harris, Présidente, René Guth Vice-Président et moi-même.

La réunion était présidée, pour la dernière fois, par Francis Wattiau, vice-président, en l'absence pour raisons médicales, de Bernhard Zepter.

1. Rencontre du 11 octobre 2018 avec le Président Juncker

Le Président de l'AIACE-Internationale, accompagné du Vice-président et du Secrétaire général, ont rencontré le président Juncker le 11 octobre dans le contexte du 10ème anniversaire de l'accord de participation et de partenariat entre la Commission et l'AIACE. Il a été fait mention des initiatives à caractère européen menées par l'AIACE à différents niveaux. L'AIACE a aussi expliqué l'initiative de son Président sur le rôle fondamental et la nature unique de la fonction publique européenne. L'AIACE a exprimé le souhait de renforcer sa participation au dialogue avec la Commission en raison notamment de la longue expertise de ses membres et des contributions constructives qu'elle peut donc y apporter.

2. Programme de travail de la Présidence de l'AIACE-Internationale

Le Président a exposé son programme de travail 2018-2020 : coopération avec les Institutions européennes, suivi du système Pensions, suivi de la révision des Dispositions Générales d'Exécution du RCAM, avenir de la dépendance, actions sociales, information et communication, réflexion sur la Fonction publique européenne.

3. RCAM (régime commun d'assurance maladie)

Le point essentiel concerne la révision des Dispositions Générales d'Exécution (DGE), adoptées en 2007 et qui règlementent la couverture des frais médicaux exposés pour les maladies, accidents et hospitalisations. Chacune des sections nationales de l'AIACE sera représentée dans le groupe de travail AIACE-PMO.

4. Assises

Les prochaines Assises se tiendront à Lisbonne du 18 au 23 mai 2019.

Le prochain Conseil d'Administration se tiendra à Madrid les 20 et 21 mars 2019.

Dominique DESHAYES

INFORMATION UTILES

QUOI DE NEUF AU SUJET DES PSF ?



Jacques Babot

Jacques Babot, délégué régional pour la Nouvelle Aquitaine, suit ce dossier et a constitué une liste des adhérents à l'AIACE-France qui sont concernés par la question des prélèvements sociaux français. Il fait le point sur ce dossier.

RAPPEL SUCCINCT

Les prélèvements sociaux sur les revenus fonciers (loyers), les revenus mobiliers (intérêts des comptes épargnes, des PEL, des assurances-vie...), sur les plus-values (actions, ventes immobilières) et sur les revenus du travail (salaires et retraites de sources autres que celles des Institutions européennes) déclarés en France, ne devraient plus être prélevés pour les fonctionnaires et anciens fonctionnaires des Institutions européennes qui ne bénéficient pas de la sécurité sociale française et sont assujettis au Régime Commun d'Assurance Maladie (RCAM) de l'Union Européenne.

Ceci résulte des arrêts successifs De Ruyter et de Lobkowicz, émis par la Cour de Justice de l'Union européenne, ces derniers mois. Pour les détails veuillez consulter le site de l'AIACE-France, Brochure fiscalité (<https://www.aiace-fr.eu/le-coin-des-adherents/fiscalite>). Le modèle de lettre pour demander l'exonération et le remboursement au service local des impôts, est aussi disponible sur le site (forclusion au 31 décembre de la deuxième année qui suit le paiement des PSF ; attention lorsqu'il y a prélèvement à la source, il est censé avoir été effectué au 31 décembre de l'année

produisant les intérêts même s'ils ne sont connus que l'année suivante).

1. Quelle est la situation au 1er novembre 2018 ?

La situation est très diverse, suivant la date des demandes d'exonérations et les recours auprès des tribunaux administratifs. Il semble que les dernières demandes aient été accordées pour l'intégralité des PSF (sauf les 2%) et sur les dernières années de déclaration de l'impôt sur le revenu (revenus 2012, 2013, 2014, 2015 si prélèvements à la source au 31 décembre 2015 et même exceptionnellement pour les revenus 2016, pour un adhérent au moins).

Cependant le remboursement des PSF retenus à la source (PEL, assurance-vie etc...) pose encore un problème car certaines directions départementales essaient de se déclarer incompétentes et renvoient vers les gestionnaires des contrats (banques et organismes d'assurance-vie), qui ne peuvent pas en principe rembourser des sommes déjà versées au fisc (Un adhérent a pourtant obtenu le remboursement des PSF du gestionnaire de son assurance vie, la MAIF).

La situation est bien plus chaotique sur les demandes antérieures qui n'ont pas permis d'obtenir le remboursement intégral de tous les types de PSF, ni des années postérieures à 2015, en fonction des dates des demandes et des recours auprès des tribunaux administratifs.

Voir détails sur le site de l'AFFCE (Association des françaises et français des institutions communautaires et européennes) :

http://www.affce.eu/sites/default/files/contenu/fichiers/affce_pdf.pdf

Aux dernières nouvelles (Réponse de Gérard Darmanin à la question posée par Anne Genetet, Député des Français établis hors de France lors de la séance de questions au gouvernement du 16 octobre) les non-résidents ne bénéficiant pas de la sécurité sociale française seraient définitivement exonérés des PSF. <https://www.ufe.org/actualites/fiscalite-des-francais-de-letranger-vers-un-changement-des-regles-dimposition>

2. Position et actions de l'AIACE-France

Une action commune demandée par certains de nos adhérents n'est malheureusement pas possible compte tenu de la diversité des situations. Notre recommandation est donc de faire les demandes d'exonérations auprès du service des impôts en utilisant les lettres-type préparées par la Commission (Me Jacques Buekenhoudt), que vous trouverez sur le site de AIACE-France. Il conviendra de joindre également la nouvelle attestation annuelle

d'exonération des pensions, qui est maintenant très complète en incluant les références aux deux arrêts de la CJUE.

En cas de refus du centre des impôts, il faudra faire un recours auprès du tribunal administratif dont vous dépendez, impérativement dans les deux mois de la réception de la réponse négative, en utilisant les mêmes argumentations que celle des lettres types (La procédure étant essentiellement écrite, le recours à un avocat n'est pas nécessaire).

En contact permanent avec l'AFFCE et les services concernés de la Commission, nous établissons également un listing (liste email) des adhérents qui nous ont contactés sur ce sujet.

N'hésitez donc pas à me tenir informé de la progression de votre dossier personnel auprès du service des impôts afin que je puisse actualiser l'évolution globale et diffuser l'information en retour.

Jacques Babot
jacques@babot.eu



A NOTER ...

Isabelle Kardacz

NOUVEAU CONTACT UNIQUE « PENSIONS »

Depuis le 1er octobre 2018, l'unité Pensions du PMO

met à la disposition des pensionnés un service « Contact Pensions » qui répond par téléphone aux questions qu'ils se posent sur leur pension. Ce service est réservé aux pensionnés gérés par le PMO, à l'exception des pensionnés de la Cour de justice, du Parlement européen et du Comité économique et social car ces 3 institutions ont toujours la qualité de AIPN pour les pensions.

« Contact Pensions » est également à la disposition des veuves/veufs et orphelins.

Ce nouveau numéro de téléphone unique
+ 32 2 297 88 00

est accessible les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

EN CAS DE DECES

La première notification du décès d'un affilié doit être faite au bureau des pensions (PMO4) avec son *numéro de pensionné*, par téléphone au numéro

+32 2 295 20 17 (accessible les jours ouvrables aux heures de bureau)

ou par email adressé à :

HR-BXL-AIDE-PENSIONNES@ec.europa.eu

Et à

pmo-6-finance@ec.europa.eu

L'indemnité forfaitaire pour frais funéraires d'un montant de 2350 €, est octroyée sur présentation des documents suivants :

- L'acte de décès ;
- La facture pour les frais d'obsèques ;
- Le certificat d'hérédité ;
- La confirmation signée par tous les ayants-droits que les frais funéraires seront prélevés du compte bancaire de l'un des héritiers ;
- Le certificat de confidentialité à remplir (le formulaire est envoyé par le PMO).

Cette documentation doit être envoyée par e-mail ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Commission européenne
R.C.A.M.
Bureau Liquidateur – PMO 6
Frais funéraires

Via E. Fermi, 2749-TP 740

I - 21027 Ispra (VA)

FORMULAIRE DENTAIRE UNIQUE

Il existe désormais un nouveau formulaire unique de dentisterie. Celui-ci doit être utilisé pour toutes demandes d'autorisation préalable ainsi que pour les remboursements.

Pour mémoire, ce document, à l'instar des autres formulaires médicaux, est disponible en accès libre sur notre site

www.aiace-fr.eu

Vous pouvez également en demander une copie à votre délégué(e) ou responsable régional.

Isabelle Kardacz



Jacques Vonthron

CONSULTATIONS CITOYENNES : OU EN SOMMES-NOUS ?

Dans l'édition précédente de l'INFO (juin 2018 ; INFO 36), Jacques Vonthron, nous avait présenté les consultations citoyennes en nous encourageant à y participer. Il dresse un premier bilan de cet exercice enthousiasmant, lancé à Epinal, en avril 2018.

Une réponse à la crise démocratique ?

La crise de notre démocratie se traduit par une défiance accrue entre nos concitoyens, nos responsables politiques et les institutions de nos pays mais aussi de l'Union européenne elle-même. Donner la parole aux citoyens fait partie intégrante du contrat de base de nos démocraties.

Des consultations citoyennes, portant sur tous les thèmes d'actualité, ...

Les consultations citoyennes (lancées en avril et achevées fin octobre) pour « refonder l'Europe » ont couvert un large spectre de thématiques :

- **Prospérité et emploi** (investissements d'avenir, emploi, compétitivité, politique industrielle, formation professionnelle, convergence sociale et fiscale, zone euro, marché unique) ;
- **Développement durable** (sécurité alimentaire, climat, énergie, transition écologique, agriculture, santé et environnement, mobilités) ;
- **Sécurité** (lutte contre le terrorisme, défense, coopération judiciaire et policière, protection civile) ;
- **Europe dans le monde** (migrations, asile, politique commerciale, diplomatie de l'UE, politique de développement et relations avec le voisinage, outremer, élargissement) ;
- **Innovation** (transformation numérique, croissance

verte, recherche et sciences, régulation du numérique, industries innovantes) ;

- **Unité de l'Europe** (éducation, citoyenneté, culture, mobilité citoyenne, cohésion et coopération territoriale, sports).

... ont connu en France, un intérêt grandissant malgré une Europe mal perçue

Les consultations ont progressivement atteint leur rythme de croisière après la coupure estivale. Ce vaste débat démocratique a permis à des citoyens souvent désabusés d'exprimer leurs craintes, leurs critiques mais aussi leurs propositions sur l'avenir de l'Europe.

Au total plus d'un millier de rencontres (1076) ont été organisées à travers le pays, rassemblant plus de 70.000 participants dans 94 départements... La diversité de leurs profils (jeunes en réinsertion, chercheurs, artisans, apprentis, salariés, ...) montre qu'elles ont touché des citoyens qui n'ont probablement pas l'habitude de s'exprimer sur des questions européennes et ont ainsi pu se faire entendre lors de ces forums ouverts.

Au terme de ce semestre de consultation, le bilan semble positif selon les organisateurs. Tous les grands acteurs de la société civile se sont impliqués dans cette entreprise de démocratie participative même si pas toujours aux niveaux souhaités.

Quels messages ont fait passer ces Français ou résidents français dont les observations et les propositions ont été intégralement restituées par les organisateurs locaux et sont en accès public ?

La synthèse nationale n'est pas connue au moment de la rédaction de ces lignes mais l'on ressent à la lecture des premiers comptes-rendus que nos institutions européennes sont méconnues et incomprises et que leur distance d'avec les citoyens amoindrit chez eux le sentiment d'appartenance ou d'identité. Ceux qui les fréquentent le plus (ex : chercheurs, agriculteurs, collectivités locales ...) dénoncent une grande complexité et un rapport coût-avantage trop élevé. Toutefois l'inquiétude de nos concitoyens reste grande face à la mondialisation d'où la demande d'une Europe qui protège des effets de la mondialisation, du dumping social et fiscal, mais qui, en même temps, ne nous fasse

pas rater le train de la modernisation et de l'innovation. Le rapport final de novembre sera exhaustif et plus détaillé que ces premières impressions.

... Et cependant, un niveau de participation divers, d'un pays de l'UE à l'autre.

Après un accueil froid, les gouvernements de l'Union (sauf la Hongrie) se sont ralliés à l'idée de la France. Le grand forum démocratique sur l'Europe s'est achevé avec un niveau de participation pour les 26 pays correspondant à l'engagement de chacun des dirigeants. Par exemple Portugal, Espagne, Malte, Grèce ou Irlande ont immédiatement joué le jeu pour lancer leur débat européen ; d'autres pays n'ont rien fait comme la Hongrie, ou très peu comme la Pologne ou la République Tchèque.

La restitution au niveau européen, achevée mi-novembre, sera débattue par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet européen du 14 décembre 2018.

Reste que la Consultation en ligne est encore ouverte et en route pour Sibiu!

En mai 2018, la Commission européenne a organisé à Bruxelles, un premier panel réunissant 100 citoyens européens issus de tous les États membres afin d'élaborer le questionnaire en ligne destiné à recueillir les avis des 446 millions de citoyens sur l'Europe qu'ils souhaitent pour demain.

Si vous avez raté une consultation citoyenne proche de chez vous ou si vous envisagez de nouvelles observations ou suggestions à faire passer aux décideurs, cette consultation est toujours en ligne ... N'hésitez-pas !

Le rapport final de la consultation en ligne sera présenté lors du premier sommet de l'UE à 27, malheureusement sans le Royaume Uni, à Sibiu, en Roumanie, le 9 mai 2019, soit quelques semaines avant les élections européennes.

Pour revigorer nos démocraties, il ne s'agit pas seulement de « donner la parole » aux citoyens. Pour l'avenir, cette prise de parole devrait pouvoir se poursuivre dans la délibération et dans la décision. Parvenir à l'Union européenne souhaitée, prendra du temps. Des

consultations citoyennes réussies devraient être le point de départ d'un renouveau avec la participation des citoyens ; sinon elles risquent d'être perçues comme un simple exercice de communication.

Tant le Sommet européen de Sibiu (la Roumanie occupera alors la présidence) le 9 mai 2019 que les élections européennes 2 semaines plus tard pourraient nous démontrer si ces nouveaux modes participatifs s'inscrivent dans la durée.

Pour en savoir plus ...

Une très belle vidéo récapitulative du premier panel citoyen sur l'avenir de l'Europe à Bruxelles en mai 2018 avec 100 citoyens représentatifs de 27 pays : <https://www.youtube.com/watch?v=wBxGkNMdukU&feature=youtu.be>.

Le questionnaire de la consultation numérique sur l'avenir de l'Europe : https://ec.europa.eu/commission/future-europe/consultation-future-europe_fr dans les 24 langues de l'Union européenne.

Le site des consultations citoyennes en France: <https://www.touteurope.eu/index.php?id=548>, et des comptes rendus de chacune d'entre-elles : <https://www.quelleestvotreeurope.fr/liste-des-restitutions.html>

Quelques données sur les dialogues citoyens dans les 27 pays d'Europe : https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/soteu2018-citizens-dialogue-brochure_fr.pdf

Jacques Vonthron

ELECTIONS EUROPEENNES DE 2019

QUI FAIT QUOI ?



Jacques Vonthron

Les prochaines élections européennes auront lieu en France, le 26 mai 2019, le jour de la Fête des Mères ... date à ne pas oublier ...

Le Parlement de l'Union européenne est élu tous les 5 ans, concomitamment au renouvellement de la Commission européenne. Les élections européennes 2019 se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 en France. Elles n'auront pas lieu à la même date dans tous les 27 pays. Par exception, la date de l'élection est fixée au samedi 24 mai à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy, en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, en Polynésie française et dans les bureaux de vote ouverts par les ambassades et postes consulaires situés sur le continent américain.

Les européennes 2019 seront les premières élections nationales depuis les élections législatives de 2017 et précéderont les municipales de 2020.

Le gouvernement a réformé le mode de scrutin des européennes de 2019, en mettant fin à la répartition du scrutin en 8 circonscriptions pour retourner à une seule liste nationale pour tout le territoire français.

Les candidats seront élus selon les règles de la proportionnelle à la plus forte moyenne, c'est à dire que les sièges seront répartis entre les listes réunissant plus de 5 % des suffrages exprimés cette fois à l'échelle nationale mais plus des 8 circonscriptions comme par le passé.



Le traité de Lisbonne (2009) avait fixé le nombre de députés européens à 751. À la suite de la probable sortie du Royaume-Uni, le 29 mars 2019, le nombre de députés européens a été réduit à 705 députés, tout en augmentant le nombre de députés de certains Etats, dont la France, qui étaient proportionnellement sous-représentés : la représentation française passera ainsi de 74 élus à 79 lors des prochaines élections.

Comment voter ?

Il faut être inscrit sur les listes électorales de sa commune. Pourront voter aux européennes les citoyens français mais également les ressortissants d'un pays membre de l'UE à 27 qui résident en France, mais pas les étrangers habitant en France mais qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE.

Les européennes de mai 2014 étaient les premières élections françaises au cours desquelles le vote blanc était comptabilisé. Il sera à nouveau comptabilisé en 2019.

Bilan de ce premier Parlement européen post-Traité de Lisbonne

Le Parlement européen assure la représentation de l'ensemble des citoyens européens. Il est la seule institution européenne directement élue, au suffrage universel direct. Depuis 2014, le Parlement européen a même pris de l'ascendant face au Conseil européen dans le choix du Président de la Commission européenne au travers de la procédure du « Spitzenkandidaten ».

Le Parlement européen est le co-législateur des normes européennes, à égalité avec le Conseil, grâce à la procédure législative ordinaire. Ainsi, une norme européenne ne peut être adoptée sans l'accord du Parlement européen.

Le Parlement européen a le dernier mot en matière budgétaire. Les orientations financières ne peuvent être mises en œuvre sans être avalisées en amont – et contrôlées en aval – par le Parlement européen. Ce contrôle s'étend d'ailleurs en dehors de la matière budgétaire et touche au fonctionnement des institutions, qu'il effectue de lui-même ou par le biais d'un organe indépendant, le médiateur européen.

Le Parlement européen reçoit aussi les initiatives citoyennes européennes (proposition législative d'origine citoyenne), ainsi que les pétitions de ces derniers.

Notons enfin que le Parlement européen est maître de son agenda, à la différence de l'Assemblée nationale française qui ne fixe pas son ordre de jour.

Pourquoi voter aux élections européennes en mai 2019 ?

« **Cette fois je vote** », le site internet du Parlement européen <https://www.cettefoisjevote.eu> est très engageant

En tant qu'Européens, nous sommes confrontés à de nombreuses problématiques, de la crise migratoire au changement climatique en passant par le chômage des



jeunes et la protection des données privées.

Nous vivons dans un monde de plus en plus mondialisé et compétitif. Ainsi, le référendum sur le Brexit a montré que l'Union européenne n'est pas un projet inébranlable. Beaucoup considèrent la démocratie comme acquise, pourtant celle-ci ne cesse de se fragiliser.

C'est pour cela que le site internet du Parlement européen promeut une plus grande participation citoyenne lors des prochaines élections européennes.

Nous ne devons pas seulement aller voter, mais aussi inviter un maximum de personnes à faire de même. Sommes-nous prêt(e)s à nous engager quelques heures par mois ? Le site du Parlement européen nous y invite !

Les deux bureaux du Parlement européen en France (Paris et Marseille) y publieront une carte géographique interactive listant tous les événements proches de chez nous.

D'autres associations par exemple Mouvement européen France ou bien Europe Direct (liste non exhaustive) seront mobilisées pour inciter nos concitoyens à aller voter. Suivez leurs activités sur la toile !

Cette fois, nous devons tous prendre nos responsabilités. Quand tout le monde vote, tout le monde gagne.

Pour en savoir plus :

Le site rénové du Parlement européen <http://www.europarl.europa.eu/portal/fr> (sessions plénières, commissions parlementaires, nos Eurodéputés, ...)

Le site bien documenté du Bureau de liaison en France (Paris et Marseille) <http://www.europarl.europa.eu/france/fr/>

L'abonnement à leur newsletter de qualité : <http://www.europarl.europa.eu/france/fr/abonnement-newsletter.html>

Le site du Mouvement européen France publiera ses actions durant la campagne <https://mouvement-europeen.eu/nos-actions/>

Le site de La Représentation en France de la Commission européenne (Paris et Marseille) est une excellente source documentaire : https://ec.europa.eu/france/home_fr

Le Réseau français des 47 Centres d'Information Europe Direct ... il y en a un près de chez vous https://ec.europa.eu/france/services/contact-points_fr

... Last but not least, le réseau des 4èmes conférenciers « Team Europe » France dont cinq des membres sont aussi adhérents à l'AIACE https://ec.europa.eu/france/sites/france/files/team_europe_trombinoscope_161018.pdf

Jacques Vonthron



Christine Verger

APPEL A VOTER...

Notre amie, Christine Verger, membre de l'AIACE et conseillère à l'Institut Jacques Delors, a également été rapporteur d'un groupe de travail chargé d'éveiller les consciences en vue des élections européennes. Voici le résumé des travaux que vous pourrez trouver in-extenso sur le site de l'Institut Jacques Delors. Ce site représente une mine d'informations utiles...

www.institutdelors.eu

Ce texte est le produit des réflexions d'un groupe de travail présidé par **PASCAL LAMY**, président émérite de l'Institut Jacques Delors, avec **CHRISTINE VERGER**, conseillère de l'Institut Jacques Delors comme rapporteur, composé de **PERVENCHE BERES**, députée européenne, **JEAN-LOUIS BOURLANGES**, député français, **MONICA FRASSONI**, co-présidente d'un parti européen, **VALENTIN KREILINGER**, chercheur au Jacques Delors Institut – Berlin, **ALAIN LAMASSOURE**, député européen, **ALESSIA MOSCA**, députée européenne, et **GENEVIEVE PONS**, directrice du bureau de Bruxelles de l'Institut Jacques Delors.

Résumé

Le Parlement européen (PE) issu des élections du 26 mai 2019 sera probablement différent du Parlement actuel. Son élection interviendra dans un contexte marqué par des tensions internes dans l'Union européenne, des turbulences sur la scène internationale, les défis migratoires, des difficultés sociales, une montée des peurs, des réactions identitaires et des populismes. Tous phénomènes qui pourraient donner à la campagne un tour sensiblement plus européen et un peu moins national que d'ordinaire.

Une montée des extrêmes ?

Elle est probable, mais elle sera sans doute limitée à l'échelle du Parlement : seuls les grands pays envoient des contingents importants de députés européens, le départ des députés britanniques amoindrira le camp

des nationalistes, les courants classés à la droite de la droite traditionnelle représentent déjà 20% du Parlement actuel, et resteront probablement assez divisés.

Du côté de la gauche radicale, une forte recomposition n'est pas envisagée, même si elle pourrait légèrement progresser.

Les difficultés internes des deux grandes familles politiques traditionnelles, le PPE (Parti populaire européen, droite), et les socialistes/socio-démocrates, les affaibliraient au point de leur faire perdre la majorité de 55% dont elles disposent actuellement.

Au total, même si une majorité hostile à l'intégration européenne ou capable d'en modifier le logiciel actuel est moins vraisemblable qu'on ne le prétend, des majorités seront plus difficiles à construire à l'avenir et les relations inter-institutionnelles pourraient en être modifiées.

D'où le rôle à jouer pour le groupe du « centre », quelles que soient les options choisies par La République en Marche, ainsi que pour les Verts, qui devraient progresser, et compter davantage que par le passé.

Les rééquilibres, voire une recomposition autour d'une charnière centrale, pourraient avoir des conséquences importantes sur la désignation du futur président de la Commission européenne qui est élu par le Parlement européen, et deviendra, de fait, le chef d'une coalition parlementaire qu'il faudra construire.

Les élections européennes ont coutume d'être des élections principalement nationales et subsidiairement européennes et de n'attirer qu'une faible participation (49,5% en 1999, 42,6% en 2014). Mais la donne pourrait changer en 2019.

Divers signaux, qu'il s'agisse de prises de positions politiques ou de commentaires dans les médias laissent à penser que ce scrutin pourrait se dérouler sous d'autres

auspices et dans un autre contexte que les précédents : tensions internes dans l'Union européenne, turbulences sur la scène internationale, situation migratoire, difficultés sociales, montée des peurs, des réactions identitaires et des populismes. Tous phénomènes qui dépassent clairement le cadre national.

Christine Verger



Jean Meyer-Roux

SUR LE PLAN LOCAL, EN AUVERGNE, RHONE-ALPES, BOURGOGNE, QU'EN EST-IL?

Jean Meyer-Roux, bénévole de Vallon Pont d'Arc nous démontre que même en pays rural, il y a des moyens et des opportunités pour faire connaître l'Europe... Il suffit de le vouloir... Bravo Jean et espérons que ton expérience servira d'exemple à d'autres adhérents de l'AIACE-France, installés dans des contrées retirées de notre belle France profonde ...

Lors de l'assemblée générale de Lyon, Jacques Vonthron nous a informés de l'élargissement du réseau « Team Europe ».

David Hollister et moi-même avons rejoint ce réseau qui consiste à informer le public sur l'Union européenne par tout moyen disponible.

Nous avons convié quelques membres de l'AIACE du sud de la région à une rencontre à Vallon Pont d'Arc le 29 août 2018. L'objectif en était de tester deux présentations, le Brexit par David et le projet Galileo par moi-même et de discuter de la suite à donner.

Une lettre rédigée avec Bernadette Reynebeau a ensuite été envoyée à tous les adhérents de la Région pour les informer de notre disponibilité et de celle du réseau « Team Europe » pour de telles interventions, surtout en milieu rural.

À l'approche des futures élections européennes il nous semble particulièrement important de renforcer la visibilité de l'Union européenne. Les anciens fonctionnaires de l'Union sont particulièrement bien placés pour apporter un témoignage et aider à organiser des rencontres à travers leurs contacts, mairies ou associations.

Nous nous tenons donc à leur disposition pour un appui logistique soit directement, soit à travers le réseau « Team Europe ».

Cela n'a bien évidemment pas d'incidence sur les activités courantes de l'AIACE que suit Paulette Sierota, notre déléguée régionale, comme les relations avec le RCAM, en particulier, qui sont les plus prenantes.

Jean Meyer-Roux

NOUS AVONS LU ...



LES MÉMOIRES DE PAUL COLLOWALD, UN PIONNIER DE L'EUROPE UNIE

René Guth

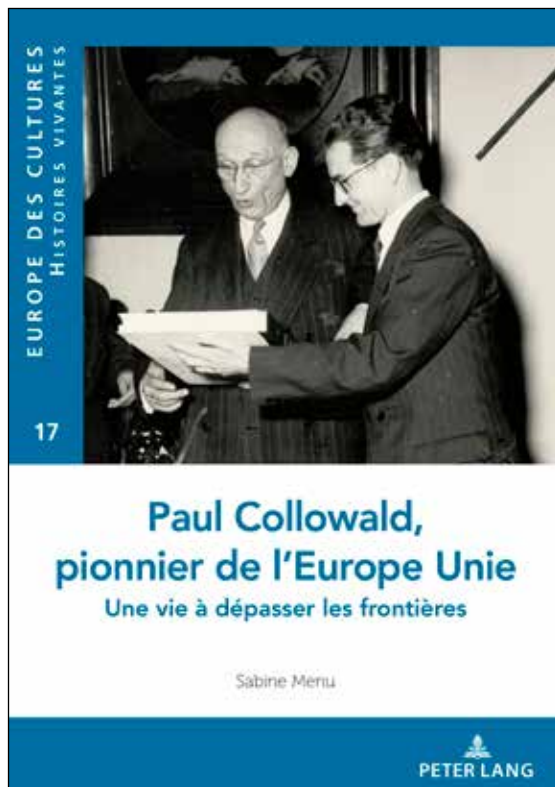
René Guth, notre Vice-Président, a lu avec intérêt, les mémoires de Paul Collowald. Une lecture de référence pour replacer dans son contexte, l'aventure européenne à travers le témoignage d'un acteur engagé porteur d'un message d'espoir pour les générations montantes

LES MÉMOIRES DE PAUL COLLOWALD, UN PIONNIER DE L'EUROPE UNIE

En captivité en Allemagne, après la prison à Metz, Robert Schuman confiait en 1942 : « Les frontières qui nous séparent ne doivent pas être la barrière entre des peuples foncièrement différents les uns des autres, mais le lien entre les hommes qui, en fin de compte, n'ont jamais été eux-mêmes à l'origine des conflits »

Sabine Menu, enseignante-chercheuse à l'Université de Strasbourg, retrace dans ce livre, la vie de Paul Collowald, homme des frontières qui a subi l'annexion de l'Alsace et de la Moselle par le régime nazi, pour ensuite s'engager, voire se dépasser pour qu'une fois la guerre gagnée, la paix le soit aussi. Sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères français Robert Schuman, alors qu'il est journaliste dans le Strasbourg de l'après 45, changera sa vie personnelle et professionnelle : depuis lors, il a voué sa passion de l'information à la réconciliation franco-allemande et à la cause européenne.

Expliquer, faire comprendre la complexité et les exigences d'une Europe à unir, aussi bien pour les journalistes que pour le grand public, Paul Collowald l'assumera ensuite en tant que porte-parole des vice-présidents de la Commission présidée par Robert Marjolin puis par Raymond Barre. Devenu directeur à la Direction générale de l'information, il terminera sa carrière au Parlement européen comme directeur général de l'information.



Tout au long de sa vie, il a prôné l'ouverture des frontières, la mise en place de la liberté de circulation et de nouvelles solidarités entre les États et les peuples, l'élargissement de l'Europe qui devait s'accompagner de son approfondissement...

Ce livre, plus personnel, fait suite à un autre ouvrage sur Paul paru en 2015 « j'ai vu naître l'Europe ». Inlassable pionnier et intarissable conférencier sur l'avenir de l'Europe, Paul, membre de l'AIACE et doyen des alsaciens de Belgique à 95 ans, ne décroche pas.

René Guth

NOUVEAUX ADHÉRENTS EN 2018

(PAR RÉGION)



Guénolée Legros

L'AIACE-France édite chaque année, un annuaire de ses membres en règle de leur cotisation. Une version électronique, mise à jour chaque mois, est disponible sur notre site web dans « le coin des adhérents » et une version papier est envoyée, début décembre, à tous les affiliés

par courrier postal. Néanmoins, il nous a semblé utile de publier, une fois par an, dans l'INFO, une liste des nouveaux adhérents avec leur région de résidence. Voici celle pour l'année 2018. Nous remercions notre secrétaire, Guénolée Legros pour cette synthèse.

AUVERGNE, RHÔNE-ALPES + BOURGOGNE

Nom	Prénom
COEDEL	Marie-Odile
FRANCO-HEMRAJ	Parin
HOLZHAUER	Gerd
HUDRY	Gilbert Jean
MARTIN BENNETON	Marie-Christine
MARTINEZ	Fernando
MOUFFE	Bernadette
REGARD	Claude
ROUSSAT	Michelle

BRETAGNE

Nom	Prénom
HUCHET	Jacques
KLASEN	Solange
OMNES	Jean-François
PICAUD	Yves

GRAND EST + FRANCHE-COMTÉ

Nom	Prénom
BERARDI-LEFEVRE	Valérie
BOUVARD	Noëlle
BROCOT	Danièle
CARBIENER	Bernard
DEL BON	Stéphanie
DI NARDO	Robert
GUINET-VERNADAT	Michèle
LIBERATORE	Angelo
PERRIN	Ambroise
RECKINGER	Nicole
REMAOUN	Dorte
SEYWERT-CAMPAGNA	Rosine Rosette
STOURM	Guy

HAUTS-DE-FRANCE

Nom	Prénom
CLEARY	Kenneth
SCLAVON	Jean-Paul
TABARY	Philippe

NOUVEAUX ADHÉRENTS EN 2018

ILE-DE-FRANCE

Nom	Prénom
ANGERMÜLLER	Dieter
BOROT	Patricia
CUVEELE	Patrick
GIL CATALINA	Gonzalo
GIRARD	Jacques
GRASS	Roger
JAVEL	Françoise
LACROIX	Chantal
LE GRONTEC	Marie-Rose
LIPPERT	Jean-François
MATTEI	Véronique
MONIOU	Stavroula
PETIT	Gérald
REICH	Charles
ROY	Régine
RUEL	François
SANCHEZ	Marie Angèle
SENN	Catherine
SERRATO RIOBOO	Maria Angelina
VITREY	Anne

NORMANDIE

Nom	Prénom
DE LOBKOWICZ	Wenceslas
LEVEQUE	Martine
MIMRAN	Corinne

NOUVELLE AQUITAINE

Nom	Prénom
GOUBAU	Robert
HARLEY	David
ILJON	Ariane
LARASPATA	Vitantonio
MURPHY	Patrick
RIEG	Claude
WU	Ai

OCCITANIE

Nom	Prénom
ANSARI	Christina
BARON	Frédéric
BOULANGER	Georges
CLAIS	Jean-Marc
DEGENHART	Johanne
GROSJEAN-LEMOINE	Martine
HOEPFFNER	Nicolas
HOFF	Bernard
KOCH	Nils
O'DONOVAN	Elaine
SENTOLL	Joseph
VAN DE RIJT	Wouter
VERBORGH	Eric

PAYS DE LOIRE + CENTRE, VAL DE LOIRE

Nom	Prénom
LEONARD	Jack
RYCKEWAERT	Béatrice
SIMEON	Michel
VAN DER MEULEN	Robert

PROVENCE, ALPES, CÔTE D'AZUR, CORSE

Nom	Prénom
BAUDUIN	Francine Emilie
BERTINI	Andrée-Madeleine
BURG	Henri
COLLING	Margaret
DAVALO	Yann
DELFOSSÉ	Fabienne
DESCOIN	Claude
GIACINTI-ROCHEFORT	Sylvie
MARCHI	Jacqueline
MARTIN	Maria
OOSTERHUIS	Cornelis Jelte
QUARESIMIN	Dino
SCHAERLAEKEN	Frans
SCHILTZ	Tonia
TAGLIAFERRI	Marietta
WUNENBURGER	Jacques

BELGIQUE

Nom	Prénom
OPITZ	Hartmut



L'info

Bulletin de liaison de la Section FRANCE de l'AIACE

Ont participé à ce numéro :

Anne Harris-Hennon
Marie-José Dupraz
Isabelle Kardacz
Anne Ropers
Kathleen Vande Walle
Michèle Thozet
Gilles Dubois
Marthe Boulvais
René Guth
Martine Gauché
Jean-François Belaud
Dominique Deshayes
Jacques Babot
Jacques Vonthron
Christine Verger
Jean Meyer-Roux

Editrice responsable

Anne Harris

Rédactrice en chef

Isabelle Kardacz
isabelle@kardacz.eu

L'INFO, édité par l'AIACE-France, paraît deux fois par an. Les avis exprimés dans les articles signés, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

Design & reproduction OIB

Association internationale des anciens de l'Union européenne

AIACE-France
12 Avenue d'Eylau
75116 – Paris
Téléphone **01 47 55 82 29**
Email **aiace.france@wanadoo.fr**
Site web **www.aiace-fr.eu**